

Najia THAMEUR

(Présentation et traduction de Jean Fontaine)

Née à Damas le 15 mars 1926 d'une famille de fonctionnaires turcs, elle suit l'enseignement primaire à Baalbek et le secondaire à Damas. Elle arrive en Tunisie à vingt ans où elle vit depuis lors avec son mari algérien. Ses activités professionnelles la lient à la Radio pour laquelle elle rédige constamment des dramatiques. La plupart de ces textes n'ont pas été publiés (1).

Son œuvre littéraire tourne autour de deux pivots : fidélité et dévouement. Après la bataille de Bizerte, elle a rassemblé, en un volume intitulé : *Nous voulons la vie*, quatorze nouvelles célébrant le patriotisme des combattants (2). Il s'agit plutôt de contes moraux destinés à exalter les vertus des militants et de ceux qui les soutiennent : résignation devant les infortunes de la guerre coloniale et en particulier les disparitions, courage des femmes, comportement de la soldatesque étrangère, revirement des Tunisiens compromis avec l'occupant, engagement volontaire des plus peureux, retour joyeux après les événements.

Mais les thèmes chers à Najia Thameur ont habituellement pour cadre le couple et ses problèmes. La perspective de ces textes littéraires est la même que celle de son étude intitulée : *La femme et la vie*. « Traiter nos maux sociaux comme quelqu'un qui les subit, avoir un regard critique qui cherche à être utile » (3). La plupart de ces textes ont été publiés dans la revue de la Radio de 1964 à 1966.

Najia Thameur s'attache surtout à deux moments importants de la vie du couple. Au niveau des fiançailles, elle stigmatise certaines coutumes locales. Telles, par exemple, les demandes exorbitantes des parents du prétendant. Ainsi des parents menacent leur fille de la laisser se marier dans

(1) On peut cependant les consulter dans les archives de la R.T.T.

(2) *Aradnâ al-hayât*, Tunis, Librairie Orientale, s.d., 109 p.

(3) *Al-mar'a wa l-hayât*, Tunis, Livre de la Renaissance, 1956, 106 p.

la solitude et sans festivité si le fiancé ne peut payer une certaine somme. A ces exigences financières, s'ajoute parfois la condition de voir l'ainée mariée avant la cadette. Si la mère est la principale coupable de tels agissements, le père a parfois aussi d'autres raisons de refuser le mariage de ses enfants. Ou alors c'est la tutrice qui s'oppose à un mariage d'amour. Enfin les parents peuvent exiger que le prétendant soit un enfant du pays. Le résultat le plus courant en est le mariage forcé de la fille ou du garçon.

Il se fait sous les menaces, parce que le frère aîné en a décidé ainsi, même si la fiancée découvre que le prétendant n'a pas un comportement moral exemplaire, ou si celle-ci veut continuer ses études, ou encore si elle aime un jeune homme ayant toutes les qualités voulues. Le mariage forcé se fera avec le cousin ou avec un homme beaucoup plus âgé.

Le deuxième moment important de la vie du couple, chez Najia Thameur, est celui où, après la mort du mari, la femme convole en secondes noces. Les conséquences de ce remariage sont presque toujours néfastes pour la fille de premier mari. En général, on la sort de l'école et la seule issue viable pour elle se révèle être la fuite (4). Sinon c'est le travail d'esclave pour prendre soin des enfants du deuxième mariage. Les protagonistes en difficulté peuvent songer au divorce. Mais le plus souvent, il n'y a pas de solution.

On retrouve les préoccupations de Najia Thameur dans la plupart des dramatiques qu'elle compose pour la Radio, même si le seul recueil qu'elle en ait fait à ce jour présente des sujets qui analysent des situations non spécifiquement tunisiennes (5). D'ailleurs chacune de ses nouvelles est accompagnée, dans la revue de la Radio, d'une rubrique intitulée : *Braves gens, guidez-moi !* où elle répond aux lettres envoyées à la direction de la revue à ce sujet.

(4) Texte traduit ci-après : *Andniyya umm*, dans *Iqdâ'a*, VI/143 (mars 1965).

(5) *'Adâlat as-samâ'*, Tunis, Librairie Orientale, 1956, 120 p.

Responsable à l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes, elle pense que « le citoyen socialiste est un modèle, car il doit faire parvenir sa société au grand essor. Dans cette rubrique, nous allons dévoiler les agissements des déviationnistes ». Tels sont les mots qu'elle a placés en exergue au début de la série des quarante-cinq nouvelles qui viennent d'être analysées (6).



(6) *Bi-sarâha*, dans *Iqdâ'a*, VI/128 (18 mai 1964). Depuis que ces lignes ont été rédigées, l'Auteur a rassemblé 17 nouvelles dans un recueil intitulé : *Samar wa 'ibar*, Tunis, Librairie Orientale, 1972, 135 p. Le texte traduit ici se trouve aux pages 75-80.

UNE MERE EGOISTE

Fathi regarda Zohra avec tendresse et étonnement :

— Voilà un an que je te surveille, Zohra.

— Tu me surveilles ? Et pourquoi ?

— Parce que tu me plais. Mais avant de te demander en mariage, j'ai voulu me raisonner. Il me fallait être rassuré sur ton comportement, ne pas tout voir en beauté.

— Tu as su que je vivais seule avec ma fille et une vieille ?

— Oui, j'ai appris que tu es veuve et que tu as seule la charge de ta fille. Aussi tu me plais davantage et je t'en estime plus. Toute ta vie se passe entre le travail et la maison. Tu achètes au marché le nécessaire. Rien d'autre. Tu mènes une vie dénuée de toute arrière-pensée.

— J'en suis très heureuse. Mon seul but est de m'efforcer à faire de ma fille une femme consciente.

— Moi aussi je suis seul, Zohra. Ni père, ni mère, je suis content que tu ne me renvoies pas déçu. Ta fille sera comme la mienne. Je l'aime comme tu l'aimes.

— Je t'en prie, Fathi, ne va pas si vite. Tu ne m'as surveillée que depuis un an. Mais tu ne sais rien de moi auparavant.

— Je suis sûr que tu es la meilleure des femmes.

— Non, Fathi, dit Zohra en soupirant profondément et en prenant ses mains, je ne suis pas la meilleure des femmes. Il faut que tu écoutes mon histoire; après tu jugeras. Je suis devenue la femme que tu connais depuis deux ans seulement. Avant cela, tu ignores complètement le passé.

— Quoi qu'il en soit, je suis prêt à t'épouser. Je ne veux rien entendre. Dès demain, je peux me marier avec toi.

— Jamais reprit Zohra, en accentuant sa pression sur les mains de Fathi. Tu dois écouter mon histoire. Je ne trahirai pas. Si tu ignorais la vérité jusqu'à maintenant, tu l'apprendrais dans un mois, un an ou même deux ans par la bouche des gens. Quelle sera alors ton attitude ?

Ecoute d'abord mon histoire, ensuite tu choisiras le mariage ou non. Mais il faut que tu écoutes. Je t'en prie, ne m'interromps pas.

— Puisque tu insistes, lui répondit Fathi en hochant la tête, j'écouterai tout ce que tu voudras.

Zohra respira profondément. Elle posa la main sur le cœur comme pour l'appeler à l'aide. Elle attendit un instant et se mit à parler d'une voix tremblante :

« Mon père est mort quand j'étais petite. Je restai donc avec ma grand'mère et ma mère qui était très belle. En ce temps-là, elle n'avait

pas vingt-cinq ans. Un an après la mort de mon père, un jeune homme, bien au point de vue moral et situation, se présenta pour la demander en mariage, à condition que je reste avec ma grand'mère.

Ma mère accepta. Elle craignait de perdre cette occasion précieuse que lui offrait le destin.

Je vécus donc avec ma grand'mère. Son affection pour moi augmenta. J'allai au collège jusqu'à quinze ans. Ma grand'mère mourut à la suite d'une maladie grave. Le mari de ma mère fut donc contraint de m'accepter à la maison. Ma mère lui avait donné deux garçons. Elle me chargea de prendre soin d'eux et des affaires de la cuisine, arguant que je devais me mettre au courant de ce que ma grand'mère ne m'avait pas appris et pour justifier, devant son mari, l'utilité de ma présence à la maison. La servante qui s'occupait de tout cela fut remplacée par une autre, payée moins cher, qui ne faisait que les travaux de nettoyage. Je m'occupais de tout le reste, cuisine, ménage, vaisselle, surveillance des enfants. Ma mère se mit à sortir seule pendant la journée, et le soir avec son mari.

J'acceptais tout cela de bon cœur, même si je ressentais un peu d'amertume. Elle me faisait toujours des remontrances et m'accusait d'être incapable. Elle inondait ses garçons de nombreux baisers, mais ne m'en donnait qu'un seul. Elle faisait peut-être cela pour plaire à son mari qui me montrait ouvertement son hostilité.

Un parent de mon beau-père fréquentait la maison. Un jour, me trouvant seule, il se répandit en critiques sur le comportement de ma mère envers moi. Il se montrait désolé de la vie dure que je menais. Il me proposa de fuir avec lui pour l'épouser. Il me délivrait ainsi de mes frères. Il pensait que ma mère n'accepterait pas ce mariage de peur de perdre mes services et de mécontenter son mari en dépit de sa haine pour moi.

Je quittai la maison avec lui. Il m'installa dans un appartement de deux pièces et une cuisine. Je ne disais que les jours enfin me souriaient. Il se comportait correctement avec moi et me faisait souvent des cadeaux. Cependant il retardait le mariage sous prétexte que ses parents n'étaient pas au courant et désiraient le marier à une cousine. Dès que possible il les mettrait au courant et les convaincrail de le marier à moi. Il fallait patienter un peu. Un jour, il disparut. La propriétaire vint me réclamer le loyer. Je vendis tout et restai démunie. Je fus forcée de raconter à la propriétaire ce qui s'était passé. Elle me prit en pitié et me proposa de rester avec elle. Je lui promis de lui rendre service et de ne rien refuser de ce qu'elle me demanderait.

Très vite elle manifesta ses véritables intentions : faire commerce de mon corps.

NAJIA THAMEUR

Où aller ? Où fuir ? Je ne connaissais personne. Mon beau-père ne m'accepterait certainement pas après ce qui s'était passé.

La propriétaire me fit connaître le premier, le deuxième, le troisième, et le quatrième...

J'étais comme une balle manipulée par les joueurs, sans réaction.

Enfin je rencontrai un garçon qui vit bien que je travaillais sous la contrainte. Il me fit parler et je ne lui cachai rien.

A ce moment-là, j'étais enceinte. Je portais en mon sein un enfant de père inconnu.

Ce garçon me chercha du travail. Il me loua un logement et trouva une vieille pour vivre avec moi : elle n'avait personne non plus. De nuit, je quittai le domicile de cette femme qui gagnait sa vie avec l'honneur des autres; dans mes bras, une fille de quelques jours. Je décidai alors de vivre pour ma fille et de mettre entre le passé et l'avenir un mur solide. Le rideau, je suis obligé de le déchirer devant toi. Le garçon se montra si délicat, qu'il cessa de venir après m'avoir trouvé tous les moyens de mener une vie honnête.

Je suis maintenant heureuse, parce que je travaille et fais mon devoir. Je n'ai qu'un espoir : que ma fille vive loin des circonstances pénibles que j'ai connues. Une seule chose me trouble : ma fille n'a pas de père. Elle est de père inconnu. Elle est encore trop petite pour comprendre quelque chose à la vie. Mais quand elle grandira, elle saura. Peut-être alors me haïra-t-elle et me méprisera-t-elle. Elle ne pourra peut-être pas mesurer à leur juste importance les circonstances pénibles qui ont encombré ma vie ».

Zohra trembla violemment, sa voix s'étrangla et elle se tut. Elle se mit à presser les mains l'une sur l'autre, semblant vouloir les réchauffer après avoir senti leur inertie.

Fathi s'avança très ému. Il posa la main sur l'épaule de Zohra en disant d'une voix rauque :

— Ta confession ne change pas ma décision, je t'épouserai et donnerai un nom à ta fille.

— Je crains les conséquences de ce mariage, murmura Zohra. Tu auras d'autres enfants et ma fille deviendra une intruse. Tu la détesteras comme mon beau-père.

— Sois sûre que ta fille aura la première place. La coupable c'est ta mère. Si elle avait eu pour toi la tendresse que tu as eue pour ta fille, le comportement de son mari aurait changé. Sa faute est d'avoir accepté la condition et de t'avoir éloignée de la maison. Elle a persisté

à vouloir le satisfaire pour son bonheur à elle. L'égoïsme excessif de ta mère est la cause de tout. Elle seule en porte la responsabilité. Elle s'aimait plus que tout. Elle ne pouvait se sentir contente qu'en t'éloignant d'elle. Tu fus donc la victime.

Sois sûre, Zohra, que ta fille sera comme la mienne. Je lui donnerai mon nom et dès demain, si tu le veux, nous pouvons contracter mariage.

